



**Canadian  
Institute  
of Actuaries**

**Institut  
canadien  
des actuaires**

## **Un nouveau rapport documente l'expérience pandémique dans l'industrie de l'assurance-vie**

**Ottawa, 13 octobre 2022** – L'Institut canadien des actuaires (ICA) a publié le *Rapport 6 : Analyse mensuelle des données agrégées de l'industrie canadienne de l'assurance relative à la COVID-19*, qui fournit des données jusqu'à la fin du mois de juin 2022.

Ce rapport, le dernier de la série, décrit les effets de la COVID-19 sur le secteur de l'assurance-vie au Canada et utilise les principales constatations formulées pour aider les décideurs à mieux comprendre et gérer les risques. Cette dernière édition fournit une vue presque complète de l'expérience des réclamations en assurance-vie depuis le début de la pandémie.

Au plus fort de la première vague de COVID-19 en avril 2020, les réclamations d'assurance individuelle liées à la COVID représentaient 13 % du total des réclamations. Au cours de la deuxième vague, les prestations de décès liés à la COVID représentaient également un pourcentage élevé du nombre global des réclamations, atteignant 11 % du total des réclamations individuelles en janvier 2021 et un sommet de 6,8 % pour les réclamations d'assurance collective le même mois.

Les vagues d'Omicron ont eu un moindre effet sur les réclamations en assurance-vie, atteignant un pic de 7,5 % en janvier 2022 pour l'assurance individuelle et 3,5 % en février 2022 pour l'assurance collective. Bien que les données montrent que les réclamations ont diminué après le premier trimestre de 2022, un décalage dans la déclaration de certaines réclamations devrait entraîner une augmentation du niveau des réclamations au deuxième trimestre.

Cependant, alors que le Canada connaîtra probablement d'autres vagues d'infections à la COVID-19, le niveau de surmortalité et les effets sur les réclamations d'assurance-vie devraient être inférieurs à ceux observés jusqu'à présent. Par conséquent, il s'agit du rapport final sur les données mensuelles agrégées relatives aux réclamations.

« Les données analysées dans cette série de rapports sur la COVID-19 aideront les actuaires à mieux comprendre et gérer l'impact de la pandémie sur les sociétés d'assurance, tout en assumant leur rôle dans la gestion des risques et la stabilité financière de l'industrie », a déclaré Nicolas Genois, FICA, auteur du rapport et président de la Commission sur les études d'expérience de la Direction de la recherche de l'ICA.

[Lire le rapport intégral.](#)

Les rapports précédents sont également disponibles : [1 : octobre 2020](#), [2 : février 2021](#), [3 : juin 2021](#), [4 : novembre 2021](#), [5 : mars 2022](#).

### **Contact pour les médias**

Josée Gonthier

Gestionnaire, Services linguistiques et affaires publiques

Institut canadien des actuaires

[media@cia-ica.ca](mailto:media@cia-ica.ca)

613-236-8196, poste 106



*L'[Institut canadien des actuaires](#) (ICA) est l'organisme de qualification et de gouvernance de la profession actuarielle au Canada. Nous élaborons et maintenons des normes rigoureuses, partageons notre expertise en gestion du risque et faisons progresser la science actuarielle pour améliorer la vie des gens au Canada et à l'échelle du monde. Nos plus de 6 000 membres utilisent leurs connaissances en mathématiques, en statistiques, en analyse de données et en affaires dans le but de prodiguer des services et des conseils de la plus haute qualité afin d'aider les personnes et les organisations canadiennes à faire face à leur avenir en toute confiance.*